



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 4

TROISIÈME SESSION, QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

TREIZE HEURES TRENTE

Le projet de loi mentionné ci-après, dont l'objet a été indiqué, est lu une première fois :

(N° 211) — *Loi sur la participation du public quant aux lois budgétaires/The Budget Bill Public Accountability Act.*

(M^{me} STONE)

M. KOSTYSHYN, *ministre de l'Agriculture*, fait une déclaration au sujet du 92^e anniversaire de l'Holodomor.

M. EWASKO et, avec le consentement de l'Assemblée, M^{me} LAMOUREUX font des observations sur la déclaration.

Conformément au paragraphe 28(1) du *Règlement*, MM. MALOWAY, BALCAEN, REDHEAD et KING ainsi que M^{me} ROBBINS font des déclarations de député.

La pétition qui suit est présentée et lue devant l'Assemblée législative du Manitoba :

M^{me} BYRAM — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à mettre entièrement en œuvre les recommandations du rapport *Bridging the Gaps* et à mettre immédiatement en place des politiques et des mesures officielles qui sont plus respectueuses et collaboratives et qui atténuent également les préjudices subis par les familles sollicitant l'aide des Services aux enfants handicapés et à exhorter le ministre des Familles à procéder à un examen complet des mesures de soutien à l'emploi que ces Services offrent aux enfants handicapés âgés de 12 à 17 ans, y compris tenir des consultations directes avec les familles concernées, et à envisager un éventail complet d'options visant à soutenir les familles et à leur donner les moyens de choisir des solutions qui répondent le mieux à leurs besoins.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M^{me} CORBETT voulant que soit présentée à la lieutenant-gouverneure l'adresse suivante :

Nous, députés à l'Assemblée législative du Manitoba, vous remercions bien humblement du discours que vous avez prononcé à l'ouverture de la troisième session de la quarante-troisième législature du Manitoba.

Le débat se poursuit.

MM. OXENHAM et KHAN interviennent et ce dernier propose que la motion soit amendée par adjonction, à la fin, de ce qui suit :

Cependant, l'Assemblée déplore que le gouvernement provincial :

- a) ait omis une fois de plus de présenter un plan qui reflète les réalités auxquelles les Manitobains sont confrontés;
- b) n'ait pas présenté de plan financier crédible ou transparent alors même qu'il promet d'équilibrer le budget, et ce, malgré les déficits records, le déclin des perspectives de crédit et l'absence de toute solution pour atteindre la durabilité;
- c) ait dressé un faux portrait des progrès au sein du système des soins de santé alors que les Manitobains continuent de faire face à des temps d'attente inacceptables dans les urgences, à des services suspendus dans les régions rurales, à de longs retards dans les interventions chirurgicales et à l'aggravation de la pénurie du personnel de première ligne dans de nombreuses régions;
- d) n'ait pas contré la crise croissante du coût de la vie et qu'il se soit contenté de faire de la rhétorique à court terme plutôt que de mettre en œuvre des mesures à long terme pour favoriser l'abordabilité, laissant ainsi les familles, les personnes âgées, les agriculteurs et les petites entreprises sans allègement concret;
- e) n'ait pas offert de plan sérieux pour rebâtir l'économie, et ce, malgré les pertes d'emploi, la détérioration du climat d'investissement et la stagnation des grands projets d'infrastructure qui sont essentiels à la compétitivité du Manitoba;
- f) ait brossé un tableau trompeur de son bilan en sécurité publique alors que les taux de criminalité, le trafic de stupéfiants et le nombre d'incidents violents continuent d'augmenter dans de nombreuses communautés et qu'il n'ait pas proposé de stratégie globale pour s'attaquer aux causes fondamentales de ces problèmes ou pour appuyer les forces de l'ordre;
- g) n'ait pas soutenu les municipalités alors qu'elles continuent de faire face à des déficits infrastructurels causés par les autres niveaux de gouvernement et de subir des pressions financières sans bénéficier de financement à long terme stable;
- h) n'ait pas traité des graves répercussions de la sécheresse, des incendies échappés et des catastrophes climatiques et qu'il ne se soit pas engagé concrètement à renforcer la résilience de la province, à protéger l'agriculture ou encore à soutenir les communautés touchées en leur offrant plus que des évaluations vagues et des slogans;
- i) ait continué à faire des promesses exagérées quant au développement du Nord et au port de Churchill et qu'il ait fait des annonces spéculatives non chiffrées sans aucune preuve à l'appui, aucun échéancier ni aucune garantie de faisabilité, de transparence ou de valeur ajoutée pour les Manitobains;
- j) ait ignoré les besoins urgents des élèves manitobains au moment où leurs résultats scolaires se détériorent, qu'il existe une pénurie d'enseignants et que l'on fait face à un manque de responsabilité et de normes claires quant à l'amélioration du soutien en classe;

- k) se soit appuyé sur son image de marque politique plutôt que sur des progrès mesurables et qu'il ait fait un discours rempli d'éloges qui manque de preuves, de vision ou de plan réaliste pour l'avenir,

par conséquent, et en raison de ses nombreux autres échecs, le gouvernement provincial a perdu la confiance des Manitobains et de l'Assemblée.

Le président déclare l'amendement recevable.

Aucun député n'obtient le droit de parole pour la reprise du débat.

La séance est levée à 12 h 30 et l'Assemblée ajourne ses travaux à lundi, 13 h 30.

Le président,

Tom Lindsey